

Direction des Finances

Monsieur Bernard SCHAEFFER  
CONSEIL POPULAIRE 68 POUR  
L'ABOLITION DES DETTES PUBLIQUES  
L'Alterpresse 68  
BP 12123  
68060 MULHOUSE CEDEX

Dossier n° 15-2481  
suivi par Mme Elena SORG  
Tél. 03 89 30 61 89

Colmar, le 13 MARS 2015

Monsieur,

En réponse à votre message électronique du 13 février 2015 relatif à la dette départementale, et notamment aux emprunts Dexia, je suis en mesure de vous informer que l'encours auprès de cet établissement est constitué de 6 emprunts s'élevant au 31/12/2014 à un montant total de 53,5 M€.

La classification des indexations au titre de la Charte de bonne conduite « Gissler » est la suivante :

Prêteur	Montant emprunté	Capital restant dû au 31/12/2014	Risque de taux	Risque CBC
DEXIA CL	96 389 210,25 €	53 538 849,82 €		
DEXIA CL	11 389 210,25 €	1 143 367,67 €	taux variable simple	1A
DEXIA CL	15 000 000,00 €	5 824 807,57 €	taux variable simple	1A
DEXIA CL	10 000 000,00 €	5 600 373,40 €	taux fixe simple	1A
DEXIA CL	10 000 000,00 €	6 317 332,87 €	taux fixe simple	1A
DEXIA CL	35 000 000,00 €	24 133 495,53 €	taux fixe à barrière	1B
DEXIA CL	15 000 000,00 €	10 519 472,78 €	taux fixe annulable	1C

Comme vous pouvez le constater, la dette départementale contractée auprès de Dexia répond tout à fait à une gestion prudente en matière de risques, sans qu'aucune renégociation visant à sa sécurisation ne soit utile.

Nous n'avons donc pas souscrit d'emprunt toxique auprès de Dexia comme le précise notre communiqué.

En espérant avoir répondu à vos attentes,

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

LE PRÉSIDENT

Charles BUTTNER